

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Décision n° 80614 du 5 décembre 2019 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2020 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche « formations extérieures »

NOR : INTJ1930021S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 27 novembre 2019,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2020 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche « formations extérieures » – est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade de major, les adjudants-chefs :

Maréchal Nelly	NIGEND : 152 012
Laisney-Guillet Olivier	NIGEND : 170 475
Saugnier Lilia	NIGEND : 224 473
Fafournoux Jean	NIGEND : 145 803
Di Bernardo Frédéric	NIGEND : 195 630
Strappazon Guillaume	NIGEND : 203 787

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants :

Corcelle Sylvain	NIGEND : 239 748
Joly Pierre	NIGEND : 208 629
Arhan Serge	NIGEND : 156 282
Taltec Frank	NIGEND : 168 484
Delort Benoît	NIGEND : 193 599
Pagez Jacques	NIGEND : 151 120
Crouzet Audrey	NIGEND : 219 764
Le Naour Armelle	NIGEND : 228 856
Renault Christophe	NIGEND : 161 798
Facq Nicolas	NIGEND : 212 648

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs :

Delmas Olivier	NIGEND : 237 751
Marie Guilhem	NIGEND : 302 878
Leclerc Raphaël	NIGEND : 316 477
Noël Marine	NIGEND : 323 840
Brousse Valérie	NIGEND : 145 769
Hoppe Évelyne	NIGEND : 141 244

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes:

Langevin Fabien	NIGEND : 184 699
Riou Aurélien	NIGEND : 248 658
Furic Steven	NIGEND : 208 508
Mesguiche Xavier	NIGEND : 158 853
Bodilis Pascal	NIGEND : 150 846

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 décembre 2019.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,*

A. DE OLIVEIRA